Image not found or type unknown

Comment calculer son Soldes de tout compte

Par **hanouna**, le **18/01/2018** à **20:03**

Bonsoir,
je travaillais dans un cabinet de radiologie depuis mai 2016, j'ai démissionné en décembre, mon employeur m'a remis mon solde de tout compte.
je travaille 18h par semaine soit 78h par mois pour un salaire de 1153 euros net.
j'ai fini mon préavis le 11 janvier, j'avais donc travailler 36h le mois de janvier.
De plus j'ai 8h d'heure supplémentaire et 31,5 jours de congés payés.
ma question:
comment calculer mon solde de tout compte svp? car je pense qu'il s'est trompé.
je vous remercie de votre aide.

Par **P.M.**, le **18/01/2018** à **22:37**

Bonjour,
Pour le mois incomplet le salaire mensuel brut doit être multiplié par le nombre d'heures effectuées / le nombre d'heures ouvrées pour le mois considéré + les heures supplémentaires ou un calcul plus favorable...
Je vous conseillerais de demander des explications à l'employeur et de vous rapprocher d'une personne compétente pour vérifier le bulletin de paie que vous pourriez trouver dans une organisation syndicale ou même à l'Inspection du Travail...

Par **hanouna**, le **22/01/2018** à **20:21**

je vous remercie de votre aide :)
cordialement :)

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés